



REPUBLIQUE DU NIGER
Fraternité-Travail-Progress

**Discours de SEM SAEY SAIDOU, Ministre des Transports à la 2^{ème} Conférence
Ministérielle des Pays en Développement sans Littoral à Vienne (Autriche),
du 03 au 05 novembre 2013**

Niamey, novembre 2014

Monsieur le Président,

Mesdames et messieurs les Ministres et Chefs de délégation,

Distingués Délégués, honorables invités

Mesdames et messieurs

Permettez-moi, à l'entame de mon propos, de vous adresser mes vives félicitations pour le choix judicieux porté sur votre personne pour diriger les travaux de cette importante Conférence.

Je voudrais également m'acquitter d'un agréable devoir, celui de transmettre au Gouvernement et au peuple autrichiens, les salutations fraternelles de Son Excellence ISSOUFOU MAHAMADOU, Président de la République du Niger.

A l'endroit du Secrétariat général des Nations Unies, et en particulier le Bureau du Haut Représentant pour les PMA, les PDSL et les PEID que dirige remarquablement l'Ambassadeur Gyan Acharya, je voudrais témoigner toute l'appréciation de la délégation du Niger pour l'action méritoire menée en faveur de nos pays.

Monsieur le Président,

Comme vous le savez, les Pays en développement sans littoral constituent, avec les Pays les moins avancés et les Petits Etats insulaires en développement les groupes de pays dits à situation particulière et pour lesquels l'ONU préconise un traitement spécial en vue de la réalisation de leurs objectifs de développement et ce, conformément à la mission de réaliser la coopération internationale en résolvant les problèmes internationaux d'ordre économique, social, intellectuel et humanitaire etc..... que lui assigne sa Charte.

S'agissant plus particulièrement des Pays en Développement sans littoral, c'était à travers la Déclaration du Millénaire pour le Développement issue du Sommet du Millénaire de Septembre 2000 que les Dirigeants du monde ont reconnu les problèmes spécifiques de ces pays et leurs besoins propres, ainsi que la nécessité de leur venir en aide, financièrement et techniquement.

Mais pour avoir une idée plus claire des besoins et des problèmes spécifiques des PDSL, l'ONU a initié et organisé à Almaty, au Kazakhstan, en Août 2003, sa première Conférence sur cette catégorie de pays.

La Conférence d'Almaty s'est donc heureusement soldée par une Déclaration et un Programme d'action dits d'Almaty.

Monsieur le Président,

La Conférence d'Almaty avait regroupé les pays en développement sans littoral, les pays de transit, les pays donateurs et les organismes internationaux de financement et de développement sur la coopération en matière de transport de transit.

Toutes ces parties prenantes s'étaient réellement attelées à honorer leurs engagements si bien que dans la Déclaration de la Réunion de Haut Niveau de la soixante-troisième session de l'Assemblée générale sur l'examen à mi-parcours du Programme d'action d'Almaty du 3 octobre 2008 il était fait état de progrès notables, en particulier en matière de mise en place de systèmes de transport de transit efficaces et d'intégration à l'économie régionale et mondiale.

Mais malheureusement, c'est alors que les PDSL s'efforçaient de faire face aux conséquences néfastes de leur handicap géographique qu'est

l'enclavement, que la triple crise économique, financière et énergétique mondiale était venue contrarier leurs efforts, aggravant les effets d'autres défis nouveaux et émergents tels que les changements climatiques, la désertification et la dégradation des terres.

Si tous les pays du monde ont été affectés par la crise économique, financière et énergétique mondiale, les plus vulnérables d'entre eux en ont plus pâti. C'est ainsi que nombre d'objectifs de développement qu'ils visant n'ont pu se réaliser et ne le seront pas tant que des mesures plus efficaces ne seront pas prises par leurs partenaires au développement.

C'est pour tout cela que la Communauté internationale a opté pour le développement durable à travers le Document final de la Conférence de Rio+20 dénommé « *l'Avenir que nous voulons* » et s'est engagée à élaborer et à mettre en œuvre un Programme de développement post-2015 censé prendre le relais des Objectifs du Millénaire pour le développement dont la date butoir de réalisation est pour bientôt.

Monsieur le Président,

Il importe, dans cette perspective, que les intérêts des PDSL soient adéquatement pris en compte. La présente conférence d'examen décennal du Programme d'action que l'Assemblée générale des Nations Unies a, par sa résolution 66/214 du 22 décembre 2014, décidé d'organiser, s'avère donc être à la fois une coïncidence heureuse et une opportunité idoine à saisir.

Elle devrait pouvoir aboutir à l'adoption d'un nouveau Programme d'action en tenant compte des défis anciens mais aussi de ceux nouveaux et émergents, des insuffisances constatées dans la mise en œuvre et des bonnes pratiques observées.

Le nouveau programme, pour servir à véritablement aider les Pays en développement sans littoral à amorcer leur développement économique et social, devrait être orienté vers des actions communes, être plus étendu pour prendre en compte, en plus des défis qui sont spécifiques à ces pays en raison de leur situation géographique, des questions plus globales de développement.

Il s'agit de questions comme le renforcement des capacités productives au centre de la Conférence ministérielle tenue du 28 au 31 juillet 2014, à Cotonou, sur le thème « *Nouveaux partenariats pour le renforcement des capacités productives dans les pays les moins avancés* », de la création de valeur ajoutée aux produits d'exportation, de leur diversification, de l'innovation et de l'industrialisation, de l'énergie, du transfert de technologies, du développement des services, de l'utilisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication et de l'amélioration de l'accès aux marchés.

Monsieur le Président,

Comme l'on peut le constater, toutes ces questions globales ci-dessus énumérées sont des facteurs habilitants pour le développement des Pays en développement sans littoral et méritent par conséquent d'être prises en compte.

De même, l'accent devrait être mis sur la coopération internationale et l'intégration. Les Pays développement sans littoral à qui incombe la responsabilité première de leur développement, se doivent d'adopter des politiques à même d'assurer la transformation structurelle de leurs économies et renforcer leur résilience aux chocs extérieurs.

Pour tout cela, Monsieur le Président, le projet de document final dont nous sommes saisis semble d'une grande utilité.

Il procède ~~donc~~ d'une approche holistique qui nous paraît être la meilleure manière d'appréhender les problèmes.

Je souhaite plein succès à nos travaux.

Je vous remercie.